

Axe thématique 1. Santé, Environnement et Corps

Responsables : Thomas Alam (MCF science politique, Lille 2), Jean-Jacques Lavenue (PR droit, Lille 2) et Bruno Villalba (PR science politique, Agro ParisTech)

L'axe Santé, Environnement et Corps a pour vocation de **mutualiser les questionnements transversaux portés par les chercheurs du CERAPS** autour des problématiques concernant les enjeux de la **Santé** (dispositifs d'action publique, mobilisations...), d'**Environnement** (mobilisation, politisation...) et du **Corps** (physique et virtuel). Il s'appuie sur un champ d'interrogations assez vaste, tant sur le plan des terrains concernés (locaux ou internationaux, secteurs publics ou privés) que de celui des disciplines (droit, sociologie, gestion et science politique). Les thématiques de Santé, Environnement et Corps sont bien évidemment en interaction profonde et complexe. L'axe entend interroger la spécificité de ces objets, en considérant qu'ils produisent (et vont produire) de profondes modifications sur l'organisation de nos sociétés, mais aussi dans le domaine de l'épistémologie des sciences (cadre méthodologique, posture de recherche...). **L'axe a vocation à valoriser une approche interdisciplinaire sur ces questions, en favorisant les rapprochements théoriques et en facilitant les croisements de méthodes. Il s'agit donc avant tout de coordonner des approches transversales entre ces trois dimensions, afin de mieux faire ressortir les problématiques émergentes et les conditions de leur intégration dans les champs politique et scientifique.** Il a comme ambition de permettre une confrontation des recherches menées dans le laboratoire (collaboration entre programmes constitués, soutien aux doctorants concernés, collaborations internationales), en lien avec les enjeux régionaux (priorité de la réflexion santé-environnement au sein de l'Université de Lille 2, du Conseil régional, ainsi que des priorités nationales (Athena)...), tout en prenant en compte les enjeux émergents au niveau international.

Deux orientations structureront l'animation de cet axe.

1) Transformation de la décision publique.

Le point commun des différentes recherches constitutives de cet axe est d'aborder la question des transformations de la décision publique. Celle-ci concerne à la fois les nouvelles configurations de la décision (1.1) et les modalités procédurales de celle-ci (1.2)

1.1. Les configurations de la décision

Les recherches touchant aux corps, à la santé et à l'environnement chercheront à savoir comment ces enjeux incertains s'inscrivent dans des territoires spécifiques. Elles abordent tout d'abord, les différents échelons de gouvernement en charge de la régulation de ces enjeux. Elles traitent ainsi des processus de territorialisation de l'action publique entretenus par les dynamiques de transferts de compétence, d'affirmation du pouvoir local ainsi que par les injonctions à la subsidiarité sans oublier les jeux d'échelle et les articulations entre local, national, européen et international. Les recherches ne se résument pas cependant à l'espace européen. Par exemple, Clément SORIAT s'intéresse à l'articulation entre l'échelon local et l'échelon international dans le cadre des politiques de lutte contre le Sida au Bénin, tandis que Sylvain LEFEVRE mène une enquête sur les marchés de quartiers à Montréal où s'articulent les échelles, locales (dans les quartiers), métropolitaines (réforme du système agroalimentaire montréalais) et provinciales (politique de souveraineté alimentaire du Québec).

Les recherches traitent aussi de l'inflation galopante de nouveaux acteurs de l'action publique rendue possible par l'apparition de nouvelles administrations (les Agences régionales de santé qu'étudient Marion GURRUCHAGA et Frédéric PIERRU) et par la multiplication des dispositifs de partenariat ou de concertation (Thomas ALAM sur les partenariats public-privé en santé, Guillaume DELALIEUX sur la responsabilité sociale des entreprises, Alexandre FAUQUETTE sur la démocratie sanitaire régionale et les projets locaux de santé...).

1.2. Les modalités procédurales de la décision :

Il s'agira ici de comprendre comment s'élabore la décision, à la fois en amont et dans ses conséquences, de même que les dispositifs techniques de la décision (Corinne DELMAS, Guillaume DELALIEUX, Aude LEJEUNE, Bruno VILLALBA, Jacques HARDY). Sont concernées ici les recherches qui portent sur la matérialisation de ces décisions ou, pour le dire autrement, la mise en œuvre de celles-ci. Tout un ensemble de travaux porte ainsi sur la managérialisation de l'action publique, autour de l'agencification, du développement des indicateurs de performance, de la gestion des ressources humaines (Frédéric PIERRU, Marion GURRUCHAGA) ou encore de la responsabilisation des ressortissants de l'action publique (usagers, patients, habitants, consommateurs...) au prisme du gouvernement des corps et des conduites (construction du corps féminin, par exemple, dans les travaux de Lucile RUAULT sur la gynécologie ou d'Aurore LE Mat sur l'éducation à la sexualité).

2) Construction des problèmes : Incertitudes scientifiques et politiques.

Les problématiques de santé, environnement et corps (notamment dans ses enjeux dématérialisés) soulèvent de nombreuses *incertitudes*, liées aux conditions de l'évaluation de la situation actuelle (niveaux, seuils...), mais aussi la question des conséquences de l'irruption de ces problématiques dans l'espace public, ainsi que dans la redéfinition des frontières de l'intimité (prédictibilité, gestion des données, gouvernement des corps, etc.). L'évolution des sciences et des techniques (émergence des médecines réparatrices, prédictives et des thérapies cellulaires et géniques, conséquences liées aux évolutions climatiques, de la biodiversité ou de la déplétion des ressources, profusion des innovations techniques, etc.) pose de redoutables problèmes éthiques, juridiques et politiques. L'objectif est d'étudier les conditions d'appréciation de ces questions (indicateurs, conditions et justifications de l'évaluation...), de la construction de l'expertise, sans oublier les questions des enjeux temporels (court-terme/long terme, continuité/délais...).

2.1 L'expertise en situation d'incertitude

Il s'agira dans les années qui viennent de s'interroger sur la manière dont *l'incertitude* influence *l'élaboration des politiques publiques* (Caroline LEJEUNE, Bruno VILLALBA étudient les conséquences des enjeux environnementaux sur la construction des politiques publiques), la *structuration des mobilisations collectives* (Justine LENOIRE analyse la participation politique dans les villes du nucléaire ; Lucile RUAULT s'intéresse à la médicalisation et technicisation des corps féminins ; Marie-Floriane ROBIN étudie les mobilisations confessionnelles en matière de bioéthique), sur *l'élaboration des normes sociales* (Jean-Jacques LAVENUE, Gaylord HAMEREL analysent les conséquences du développement de normes techniques sur l'organisation sociale et juridique dans le cadre de l'ANR « TRIAGE » ; Carolina GUTTIEREZ aborde l'expertise en matière d'habitat intelligent Programme Virtualise ; Aurore Le MAT travaille sur le corps et de la santé sexuelle dans les politiques d'éducation).

Cette incertitude devra être étudiée notamment au regard de *l'effacement de frontières traditionnelles* : inégalités sociales/écologiques (Caroline LEJEUNE) ; corps physique/corps virtuel (Jean-Jacques LAVENUE, Gaylord HAMEREL) ; temps long/temps court (Bruno VILLALBA) ; transformation de la dichotomie entre mondes public et marchand (Sylvain LEFEVRE et Thomas ALAM sur les questions de santé ; Arnaud NOURY sur les mutations juridiques et le droit de l'environnement).

L'incertitude concerne aussi *l'évolution des rôles des principaux acteurs* concernés par la santé, l'environnement et le corps. Ainsi, comment saisir les changements du consommateur de soins/patient/assuré (Jacques HARDY; Caroline HUYARD sur l'inobservance intentionnelle) ? Comment apprécier les transformations du dialogue entre « experts » et « décideurs » ? Les chercheurs du Ceraps s'interrogeront sur les conditions de cette circulation (Corinne DELMAS à propos de la sécurité et santé au travail dans le cadre de l'ANR « Formasynd » ; Sylvain LEFEVRE à propos du marketing du « Ruban rose » analyse le rôle controversé des grandes fondations philanthropiques dans le financement des politiques et recherches liées au cancer du sein en Amérique du nord) et ce qu'elle produit (orientations des politiques publiques, par exemple sur le cancer – projet SIRIC/ONCOLILLE ; conditions du débat public pour Martine REVEL; redéfinition des rôles entre experts et profanes, comme dans la médecine avec Jacques HARDY).

2.2 Recherche appliquée, recherche embarquée, recherche engagée

Une dernière caractéristique transversale de cet axe sera d'étudier la contribution politique et technique de l'expertise des sciences sociales et juridiques. C'est tout l'objet des différents travaux évoqués précédemment qui portent sur les agences, les comités d'experts, les think tanks, etc. et qui ont très largement recours à des données produites par nos disciplines. Au-delà de ces approches extérieures à l'objet, un certain nombre de recherches menées au sein du laboratoire sont, de gré ou de force, directement orientées vers des problématiques normatives, gestionnaires et opérationnelles. Certains d'entre nous sont en effet régulièrement convoqués dans le cadre même de la production de l'action publique pour réfléchir et participer à l'encadrement juridique, politique et/ou éthique de nouvelles technologies, de nouveaux dispositifs d'action publique ou encore pour produire des recherches destinées à améliorer les techniques de soins : Jean-Jacques LAVENUE, Gaylord HAMEREL sur la faisabilité juridique de nouvelles technologies, notamment informatiques, Caroline LEJEUNE sur les inégalités écologiques, Carolina GUTIERREZ sur l'habitat intelligent, Thomas ALAM, sur une charte éthique et l'encadrement des PPP en matière de prévention de l'obésité infantile ; Caroline HUYARD sur l'inobservance institutionnelle avec les médecins du CHRU ; Sylvain LEFEVRE sur les marchés de quartiers ; Marion GURRUCHAGA et ses stages dans les ARS, Alexandre FAUQUETTE et Clément SORIAT, dans le cadre de leur convention CIFRE au Conseil Régional et dans une association de solidarité internationale...

Néanmoins, cette implication directe dans l'action n'abandonne pas les principes de réflexivité propres à la recherche fondamentale au sens où elle fait l'objet d'incessantes réflexions épistémologiques et méthodologiques sur la plus-value analytique de la participation observante. Qu'elle prenne la forme d'une recherche embarquée ou engagée, cette posture nous permet ainsi d'accéder au cœur de la machinerie décisionnelle (accès aux discussions informelles, documents stratégiques, etc.) et offre l'opportunité de pratiquer une sociologie charnelle de l'expertise. Elle interroge « en direct » le rôle d'expert, les usages sociaux de l'expertise scientifique ainsi que les « perturbations » que nous produisons sur le terrain.

C'est à cette réflexion épistémologique que les chercheurs relevant de cet axe contribueront aussi dans le cadre du prochain contrat quinquennal.